

Republique Democratique du Congo
PROVINCE DU LUALABA



Cabinet du Gouverneur



**EXPOSE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE
GOUVERNEUR AU FORUM FORBES**

**Thème : « KOLWEZI, LA CAPITALE MONDIALE DU
COBALT : ATOUS ET ESPOIRS »**

NEW YORK, Septembre 2018

I. LIMINAIRES

C'est avec une immense joie, une fierté légitime que j'ai accueilli la nouvelle de mon invitation par votre prestigieuse organisation. Cette joie, je l'ai partagée avec ma famille biologique, mon Gouvernement provincial et tous les compatriotes de ma Province, heureux de voir leur entité hissée sur la vitrine du monde.

Je voudrais remercier sincèrement les organisateurs de FORBES BEST OF AFRICA EVENT ainsi que tous les participants ici présents pour cet honneur et surtout l'opportunité que vous m'offrez de partager ma vision, mon expérience de gouvernance de la Province du Lualaba, une province de contradictions dont le chef-lieu est Kolwezi, **capitale mondiale du cobalt**.

Cette invitation a aussi retenue l'attention du Président de la République de mon pays, Joseph KABILA KABANGE, nationaliste pragmatique dont la préoccupation permanente a toujours été de réduire le paradoxe entre l'immensité des richesses d'une part et la pauvreté dans la cité, d'autre part ; nous sommes tous engagés dans ce noble combat et la tribune qu'offre FORBES nous permettra, j'en suis persuadé, de toucher de nombreuses sensibilités et essentiellement, celles des utilisateurs finaux des minerais déclarés stratégiques chez-nous, pour qu'ensemble nous puissions gagner le pari de l'assainissement des sites de production et garantir davantage la traçabilité desdits minerais.

Mon pays s'appelle la République Démocratique du Congo, 2.345.000 km² de superficie, 75 millions d'habitants, situé au cœur de l'Afrique et partage 9165 km de frontières avec neuf pays : Angola, Burundi, Congo-Brazzaville, Centrafrique, Rwanda, Ouganda, Tanzanie, Soudan et Zambie.

Mon pays est immensément riche et paradoxalement sa population est pauvre ; il y a une dynamique qui se dégage depuis quelques bonnes années à travers des programmes de réforme et de

relance pour susciter l'épanouissement des communautés tel que l'indique le tableau récent des paramètres économiques obtenus grâce à la discipline budgétaire instaurée par le Gouvernement de la République et à la faveur de la remontée des cours des matières premières. A ce jour, le comportement récent de ces indicateurs pertinents de stabilité du cadre macroéconomique se présente comme suit :

- **Le taux de croissance du PIB réel**, dont le pic avait atteint 9,5% en 2014 avant de chuter à 2,4% en 2016, sous l'effet de la crise économique et financière consécutive au ralentissement de l'économie mondiale pour se redresser graduellement à 3,7% en 2017 et à 4,1% selon les estimations sur base de réalisations de production à fin juin 2018 ;
- **Le taux d'inflation**, qui était en augmentation en passant de 23,6% en 2016 à 54,7% à fin décembre 2017, a amorcé une baisse tendancielle depuis janvier de l'année en cours pour s'établir à 8,0% au 21 septembre 2018 ;
- **Le marché de changes**, qui était marqué par des taux de dépréciations d'environ 24% en 2016 et 2017, est présentement caractérisé par une stabilité remarquable ;
- **La situation des finances publiques** reste sous contrôle avec des réserves budgétaires de 248,34 milliards des francs congolais au 21 septembre de l'année en cours.

Les défis sont encore énormes mais nous avons foi dans l'avenir car les stratégies mises en œuvre pour soutenir l'élan de relance sont toutes prometteuses, principalement celles privilégiant la diversification des activités économiques.

S'agissant de notre Province, le Lualaba, l'une des 26 provinces issues de la grande réforme politico-administrative ayant fait passer le nombre des provinces de 11 à 26 ; elle est principalement minière ; mais la longue expérience indique que la présence de ces mines n'a pu jusque-là impacter positivement sur le développement de cette prestigieuse entité.

Après des longues années d'exploitation, on observe encore l'insuffisance des infrastructures sociales de base, celles qui existent sont dans un état de délabrement, le chômage des jeunes, le faible développement de l'agriculture, très peu d'intérêt pour le tourisme alors que les territoires de la province abritent des merveilles de grande attraction, etc... Et même les neuf premières années de la mise en œuvre de la décentralisation [de 2006 à 2015] ne semblent pas avoir changé grand-chose. Et nous sommes dans la Capitale mondiale du Cobalt !

Absence de vision ou déficit de gouvernance à la base ?

Cette situation nous a imposé grâce à l'effectivité du découpage territorial de réfléchir dès notre avènement à la tête de la nouvelle Province du Lualaba aux contours totalement révisés [121.309 km² et 2.500.000 habitants], en symbiose avec d'autres acteurs intéressés, de définir une vision adaptée aux réalités et susceptible d'aider à faire des bonds pour l'essor de cette province pourtant stratégique.

Un regard rétrospectif sur l'histoire récente de la Province, rappelle que Kolwezi, chef-lieu de la Province a été le principal enjeu de la sécession Katangaise [1961-1963], il aura été le théâtre des conflits intercommunautaires au début de l'ère de la démocratisation du pays [1992-1993] et tout récemment l'espace des chocs interethniques autour du débat sur la décentralisation et surtout, dans sa phase du démembrement.

Notre première démarche a donc été de fédérer les populations en vue de former un front commun pour le développement et nous avons soutenu des actions de sensibilisation et la pédagogie d'ouverture à travers l'aménagement d'un espace symbole exposant des valeurs historiques et touristiques : *La Place de l'Indépendance constituée d'un rond-point, d'une fontaine et des bustes et portraits des personnalités ayant marqué l'histoire coloniale ainsi que celles des différentes origines du pays et connues de tous, comme ayant contribué chacune à sa manière, à l'édification d'une nation congolaise forte. En bonne place, sur le même espace, se trouvent aussi le buste et le portrait de Dag Hammarskjöld, ancien Secrétaire Général de l'ONU, mort accidentellement en mission commandée au Katanga, Province sécessionniste, pour rétablir l'ordre, préserver l'intégrité du territoire national et consolider la paix dans ce jeune Etat, le Congo.*

Par cette démarche, notre objectif est d'aider les jeunes de la Province à avoir toujours à l'esprit que la nation congolaise est le fruit de plusieurs intelligences et que le sang de Dag Hammarskjöld versé pour la paix, restera à jamais la sève qui donne la force d'entrer dans cet immense village planétaire, qu'est le monde d'aujourd'hui.

Ce tableau constitue, sans nul doute, une force pour nous, car il permet d'éloigner toutes velléités de divisions et d'autres formes de discriminations ; c'est ensemble que nous réussirons à vaincre les écueils.

II. LES MINES, UN ATOUT POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA PROVINCE

Comme pour l'ensemble du pays, l'économie de la Province du Lualaba est totalement tributaire du secteur minier. Dans la cartographie minière, le Lualaba notre province, garde l'essentiel de l'espace minier de l'ancienne Province du Katanga; autour de 75% des gisements connus, le cuivre et le cobalt essentiellement. Il dispose de plus de 50% des réserves mondiales de cobalt et occupe le premier rang mondial des pays producteurs avec plus de 60%. Ce qui lui confère à la fois des opportunités et des défis qui conditionnent la trajectoire de son développement à long terme.

La présence et l'exploitation des mines révèlent malheureusement des faiblesses quant à l'impact réel sur la vie des communautés ; elles mettent en évidence le criant paradoxe entre l'importance des richesses d'une part et la pauvreté des populations dans la cité, d'autre part.

A l'époque, la gestion des mines dans la prestigieuse province du Katanga était confiée à une géante structure ou société d'Etat progressivement appelée, selon les époques : Union Minière du Haut Katanga [UMHK], Générale Congolaise des Mines [GECOMINES]; et la Générale des Carrières et des Mines [GECAMINES].

Après la crise de la Gécamines, à la fin des années 80, une thérapie forte a été appliquée débouchant sur le démembrement

du vaste espace minier de cette entreprise publique ; ce qui a permis au fil des années, la reprise des activités et la relance de la production à travers des partenariats ou Joint-Ventures. Des nouvelles entreprises minières sont donc nées et se développent, tandis que la Gécamines, aux dimensions réduites, s'active à vaincre les pesanteurs et à rebondir sur l'espace restant, l'espoir semble aussi permis pour elle.

Dix ans après ce nouvel élan, les statistiques de production ont galopé jusqu'à atteindre le triple de la grande production réalisée par la Gécamines pendant sa période de gloire [476.000 tonnes]. Mais le tableau scandaleux évoqué ci-haut n'a pas changé, les contradictions demeurent toujours.

Aux multiples interrogations quant- à -ce, le Gouvernement de la République a réagi après des longues réflexions en initiant des procédures et des mesures correctives, toutes visant à redresser les faiblesses et à rendre justice aux communautés surtout celles vivant dans les espaces de production minière. Il s'agit des grandes décisions ci-dessous :

- La revisitation des contrats miniers étant donné que la plupart desdits contrats se sont avérés léonins ; ils ont été pour la plupart négociés pendant la période de précarité politique et sociale ; il faut aussi admettre une dose d'amateurisme étant donné que pour le pays, c'était la première expérience d'un tel programme d'ouverture ;
- L'élaboration de la proposition, le vote par le parlement et la promulgation par le Chef de l'Etat de la loi sur la sous-traitance dans le secteur privé afin de rendre aux sociétés de droit congolais, promus par les congolais, et aux capitaux congolais, le pouvoir de créer des richesses, de favoriser l'émergence de la classe moyenne et d'offrir des nouvelles opportunités d'emplois ;
- La révision et la promulgation du nouveau Code Minier ainsi que du règlement minier pour rétablir les équilibres pour un partenariat véritablement gagnant-gagnant et permettre aux communautés de tirer profit de l'exploitation de leurs ressources naturelles. Le processus est enclenché, les dividendes semblent effectives en dépit de quelques résistances que nous souhaitons vivement voir adoucies à travers des contacts positifs. La préoccupation de

l'Autorité est de combattre la pauvreté et réduire ainsi progressivement, le fameux paradoxe. Cet éveil est utile et la démarche est noble : **la prospérité n'a de contenu que si elle est partagée ; figée dans un camp, elle est source de frustrations, d'agitations et peut affecter l'ordre public, et porter ainsi préjudice à l'investissement.**

En province, la nécessité d'adhérer au schéma de la diversification de l'économie prônée par le Gouvernement de la République s'est imposée. Nous avons choisi de profiter des dividendes que procurent les mines [taxes et autres droits] pour développer les secteurs qui ont vocation à susciter le développement à partir de la base ; l'agriculture et le tourisme ont été privilégiés comme nouveaux piliers pour accélérer le développement de la province et servir de support pour soutenir l'élan du Gouvernement de la République dans sa marche vers l'émergence.

Notre programme vise à créer des parcs agricoles dans chaque territoire de notre province et privilégie la culture mécanisée et diversifiée. Quant au tourisme, nous avons ciblé deux territoires, Lubudi et Mutshatsha, tous situés à proximité du chef-lieu de la province, Kolwezi, pour profiter, dans un premier temps, des structures d'accueil en attendant que nous les rendions autonomes grâce à un vaste programme d'aménagement des voies d'accès aux sites concernés et de construction des infrastructures hôtelières.

Les taxes et les droits découlant des activités minières nous permettent de réhabiliter les infrastructures sociales de base [hôpitaux, écoles, routes] et de construire des nouveaux bâtiments administratifs. Notre nouvelle Province est devenue un vaste chantier ; en peu de temps, les réalisations semblent impressionner des observateurs avisés et c'est sûrement aussi ce qui a suscité l'intérêt de FORBES et justifié son choix sur notre modeste personne ainsi que sur notre équipe de travail.

Oui, nous sommes des bâtisseurs, nous avons la volonté de faire la différence et nous sommes décidé de combattre la pauvreté et réduire ainsi les scandaleuses contradictions.

Avec quels moyens pour réussir cet élan de transformation ?

Nous avons mis en place une structure de mobilisation des recettes spécifiques à la province, dénommée **Direction des Recettes du Lualaba** en sigle **DRLU** qui a pour missions : l'assiette, le contrôle, le recouvrement et le contentieux des Impôts Provinciaux et Locaux ; et le contrôle, l'ordonnancement, le recouvrement et le traitement du contentieux des recettes non fiscales de la province. A ce jour, notre structure des recettes de la Province se présente comme suit au 31 août 2018¹ :

- **Recettes propres** constituées :
 - o Des impôts provinciaux et taxes d'intérêt commun **(5,51%)**
 - o Des Taxes spécifiques de la province (Taxe voirie, taxe sur concentrés) **(66,74%)**

- **Quotités sur divers services et redevances reçues** : CEEC, CGEA, Redevance minière, Frais sur les services rendus à l'exportation et SAEMAPE ex SAESSCAM. **(26,27%)**

- **Rétrocession et frais de fonctionnement reçus du Gouvernement central** **(1,48%)**

Ce tableau reflète l'effectivité de la décentralisation, l'apport du Gouvernement central est réduit à 1,48%.

Malgré cette dynamique positive, nos moyens n'atteignent pas la hauteur de nos ambitions. Notre détermination nous a poussé à nous retourner vers nos partenaires, les opérateurs miniers de la région pour une nouvelle initiative **la Mutualisation des participations libres ou d'assistance volontaire**, mue par le souci de répandre les effets de la prospérité et garantir ainsi la paix sociale. Ces contacts ont porté et l'adhésion est encourageante.

¹ Note: Situation des recettes annuelles du 1er janvier au 31 août 2018

L'autre axe de la réforme que nous ne voudrions pas taire devant cette prestigieuse tribune concerne **l'exploitation minière artisanale** ou la production du cuivre et du cobalt par les artisans appelés communément « Creuseurs ». Ils sont 150.000 dans la région, regroupés sur plusieurs sites miniers et travaillant dans des conditions difficiles. Si nous avons réussi à garantir la traçabilité après une courageuse réforme ayant débouché sur l'établissement du Guichet Unique des exportations des produits miniers ; l'implication manifeste des grands acheteurs et utilisateurs finaux à travers des missions d'audit et de surveillance déployées régulièrement dans la région a aussi été efficace.

Aujourd'hui, le programme d'assainissement de la chaîne d'approvisionnement constitue encore un défi : la découverte des sites miniers, leur isolement pour éloigner d'une façon efficace les enfants et les femmes vulnérables, l'encadrement technique des exploitants pendant le déroulement des travaux pour annihiler les risques d'accidents et la prise en charge sanitaire des creuseurs par des mutuelles appropriées. Nous avons créé et agréé le site pilote de KASULO en partenariat avec HUAYOU/CDM et le site privé de CHEMAF, qui répondent aux normes internationales. Tout ceci pour ennoblir cette occupation choisie par cette frange de la population. Il ne nous reste qu'à repiquer cette expérience sur d'autres sites.

C'est donc pour nous l'occasion de lancer un appel aux utilisateurs finaux de ces minerais pour qu'ils soutiennent cet élan de réforme de manière à accélérer le processus d'amélioration des conditions et donc l'assainissement des sites d'exploitations artisanales.

Devrions nous rappeler que pour notre pays, l'exploitation minière artisanale est légale et que sa production constitue 20% des lots destinés aux exportations. De quoi s'interroger s'il est moralement juste que dans la haute sphère, les utilisateurs finaux alimentent des fortunes impressionnantes pendant qu'à la base, les exploitants artisanaux peinent à sortir de leur souffrance matérielle. Il nous faut réfléchir ensemble et éventuellement envisager un forum spécial afin de lancer les bases d'une nouvelle vie pour cette catégorie ignorée de producteurs de cuivre et de cobalt.

III. QUE CONCLURE ?

La décentralisation comme mode de gestion, renforcée par le démembrement se présente comme une heureuse opportunité pour booster le développement à partir de la base. Le démembrement est donc perçu comme une stratégie efficace d'épanouissement des communautés à travers le rapprochement de l'administration des gouvernés.

La présence des mines est un atout certes, mais la longue expérience d'exploitation a démontré les limites de cette activité quant à son impact réel sur l'épanouissement des communautés et le développement de la région, d'où la nécessité d'avoir une vision, de se fixer des objectifs et de définir un programme.

Le programme de sensibilisation que nous avons élaboré consiste à amener nos compatriotes à se délier progressivement de l'emprise des mines, ressources épuisables et à adhérer activement au schéma de la diversification des activités économiques.

Quant à l'exploitation minière artisanale, elle est encore une activité importante chez nous, de par son apport à la production et à l'exportation ainsi qu'à l'afflux des jeunes qu'elle attire, nous sommes donc ouverts à toute forme de coopération et/ou de partenariat avec les entreprises intéressées pour non seulement garantir la traçabilité indispensable pour tous, mais aussi et surtout, assainir les sites et toute la chaîne de production.

Il est important de souligner que sur nos espaces, au-delà des mines, il y a des hommes qui y vivent et qui ont des aspirations légitimes, des cultures qui s'y développent et la vie qui doit s'améliorer. C'est donc avec raison que le Chef de l'Etat a rappelé dans son discours d'ouverture lors de la 3^{ème} édition de la Conférence Minière de la RDC que la ville de Kolwezi a eu l'honneur d'abriter du 12 au 14 septembre dernier, je cite : **« ...plus qu'un coffre-fort des réserves du monde en ressources minérales, la RDC est avant tout une communauté humaine qui aspire au bien-être social et au développement de son cadre de vie... »**

Il nous faut avoir la même compréhension pour cheminer ensemble, main dans la main vers un monde de rêves auquel nous aspirons tous.

Je m'en voudrais de ne pas souligner que toutes les provinces de notre pays offrent les opportunités d'affaires mais l'intensité des mouvements des investisseurs dans notre province et celle voisine du Haut Katanga avec comme chef-lieu Lubumbashi se justifie par le fait que les ressources étaient déjà mises en évidence depuis les temps d'occupations ; ce qui a motivé, lors de la même édition de la Conférence Minière de notre pays, le Chef de l'Etat à marteler de manière pertinente sur l'importance d'approfondir les investigations et recherches dans d'autres provinces de la République et sortir du sentier battu : « ... **J'invite**, dit le Président le République, **les investisseurs à sortir du confort de l'exploitation des seuls gisements leur concédés par différentes sociétés du portefeuille de l'Etat, à la base, à ce jour, de la remontée de la production minière nationale, pour prendre de vrais risques en explorant le reste du pays, en vue de la découverte de nouvelles ressources. Encore plus d'audace plutôt que de s'appuyer uniquement sur l'ancien patrimoine de l'Etat.**

Nous ne doutons pas que des nouvelles découvertes, dans leurs diversités comme l'indiquent déjà les indices parsemés sur tout l'espace du territoire national, seront mises à jour et constitueront des nouvelles opportunités d'affaires.

Nous remercions une nouvelle fois FORBES pour cette grande opportunité qu'il nous offre de parler de la dynamique qui se développe dans notre province, le Lualaba et son chef-lieu Kolwezi, pour informer les milieux d'affaires, essentiellement les investisseurs des différents secteurs à la recherche des marchés que le Congo, mon pays, est ouvert et demeure fréquentable.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie.